



BULLETIN PÉRIODIQUE D'INFORMATION

www.emeraudedesrives-phase1.ca

Vol. 11 -

No 9

Septembre 2023

Épluchette de blé-d'Inde

L'épluchette annuelle a eu lieu mardi le 22 août 2023 et nous avons eu d'excellents commentaires pour la soirée. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à faire en sorte que cette soirée soit réussie.

Mise à jour sur les finances et changement à la date de la 2ème cotisation spéciale.

SVP, ne pas oublier que pour ceux qui ont accepté de devancer le paiement, **la cotisation spéciale sera prélevée le 15 septembre.** Merci à tous ceux qui ont accepté. Nous pourrons ainsi conserver notre placement et encaisser les intérêts de 15,000 \$ qui seront payable à l'échéance, le 30 novembre 2023.

Salle de rangement- Avis final

Nous avons donné des directives claires sur les objets devant se retrouver dans cette pièce.

Cette pièce est mise à votre disposition pour le rangement de votre mobilier d'été.

Disposition de vos meubles

Il y aura cueillette de meubles le 18 septembre 2023. Si vous avez des meubles à disposer, juste les apporter sur le bord de la rue la veille, près des casiers postaux.

Disposition des déchets

SVP ne pas mettre de déchets dans le conteneur bleu à l'extérieur. Veuillez utiliser les bacs bruns ou le conteneur vert.

Piscine et spa

Nous rappelons qu'il est obligatoire de prendre votre douche avant d'aller dans la piscine ou le spa.

Finances

Au 31 août 2023, les seuls déboursés pris à même le fonds de prévoyance sont les 2 premiers déboursés pour les ascenseurs au total de 137,308.17 \$. Nous avons réussi à payer tous les frais pour les travaux spéciaux à date (Peinture garage, escaliers, chute à déchets, début des travaux sur les boîtes à fleurs) avec le fond d'administration.

Sinistres à cause de fuites d'eau

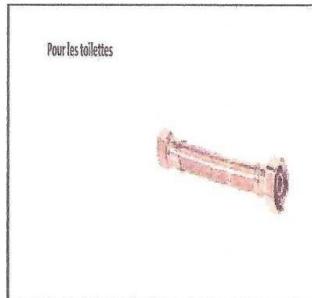
Nous avons encore eu des fuites d'eau. SVP, respecter ces mesures:

MESURES À PRENDRE :

- Vérifier chacune de vos valves
- Après le lavage, fermer les valves de la laveuse
- Tous les tuyaux de raccord doivent être changés pour des raccords flexibles selon ce tableau
- Chaque branchement à la plomberie doit avoir sa propre valve
- Aucun branchement en « Y » n'est autorisé
- Privilégier les valves de type à billes
- Changer le réservoir d'eau chaude aux 10 ans

Appareil	Type de raccord	Longueur minimum
Lave-vaisselle	Raccord de cuivre accepté	
Lave-vaisselle	Tuyau flexible	De 60 po. minimum
Réfrigérateur	Tuyau flexible	De 60 po. minimum
Laveuse à linge	Deux tuyaux flexibles	De 60 po. minimum
Toilette	Tuyaux flexibles	Selon le cas

N.B. : TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR UN ENTREPRENEUR PLOMBIER ACCRÉDITÉ.



Travaux à venir

- Le démantèlement des boites à fleurs coté Marina est presque terminé. La toiture est endommagée par une racine d'un arbre qui a perforé la membrane. Les dommages seront expertisés.
- Pour les détecteurs de fuite d'eau, la liste des copropriétaires voulant procéder à l'installation a été remise à la compagnie Aquadétech. La compagnie communiquera directement avec eux.
- Pour ceux qui auront besoin d'un électricien, il y aura possibilité de faire un regroupement afin de diminuer les frais. Veuillez noter qu'il est toujours possible de vous joindre au groupe.
- La partie endommagée de la membrane du garage A sera remplacée en octobre.
- Pour la peinture du plancher du garage B, nous avons eu plusieurs rencontres avec des fournisseurs, nous avons examiné les tests qui ont été faits au cours des années précédentes avec de l'époxy. Notre immeuble a été construit en 1989 avec les normes de ce temps. Le taux d'humidité est très élevé dans ce garage. L'adhésion d'un produit très couteux comme l'époxy est donc remis en cause. Notre conclusion est que nous allons seulement faire le sablage du plancher et peinturer.
- Nous débutons l'examen des soumissions pour les bornes de recharge et allons vous revenir au cours du mois avec plus d'informations et la levée du moratoire.

Merci de votre collaboration; Le CA